

TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS POUR LE QUÉBEC



Langues

Objectifs

Attester de son niveau de français en vue de présenter un dossier conforme dans le cadre de la constitution d'un dossier d'immigration pour le Québec.

Contenus

Ce test a été conçu pour répondre aux exigences des autorités québécoises qui rendent obligatoire et systématique la passation de tests et examens de français standardisés dans le cadre des procédures d'obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ) conduisant à la délivrance d'un visa permanent. Les examens comportent 4 épreuves : – Compréhension orale (29 questions) Durée de cette épreuve : 25 minutes – Compréhension écrite (29 questions) Durée de cette épreuve : 45 minutes – Expression écrite (3 tâches) Durée de cette épreuve : 60 minutes – Expression orale (3 tâches) Durée de cette épreuve : 12 minutes

Pré-requis

Aucun

Public concerné

Validation

Attestation de compétences